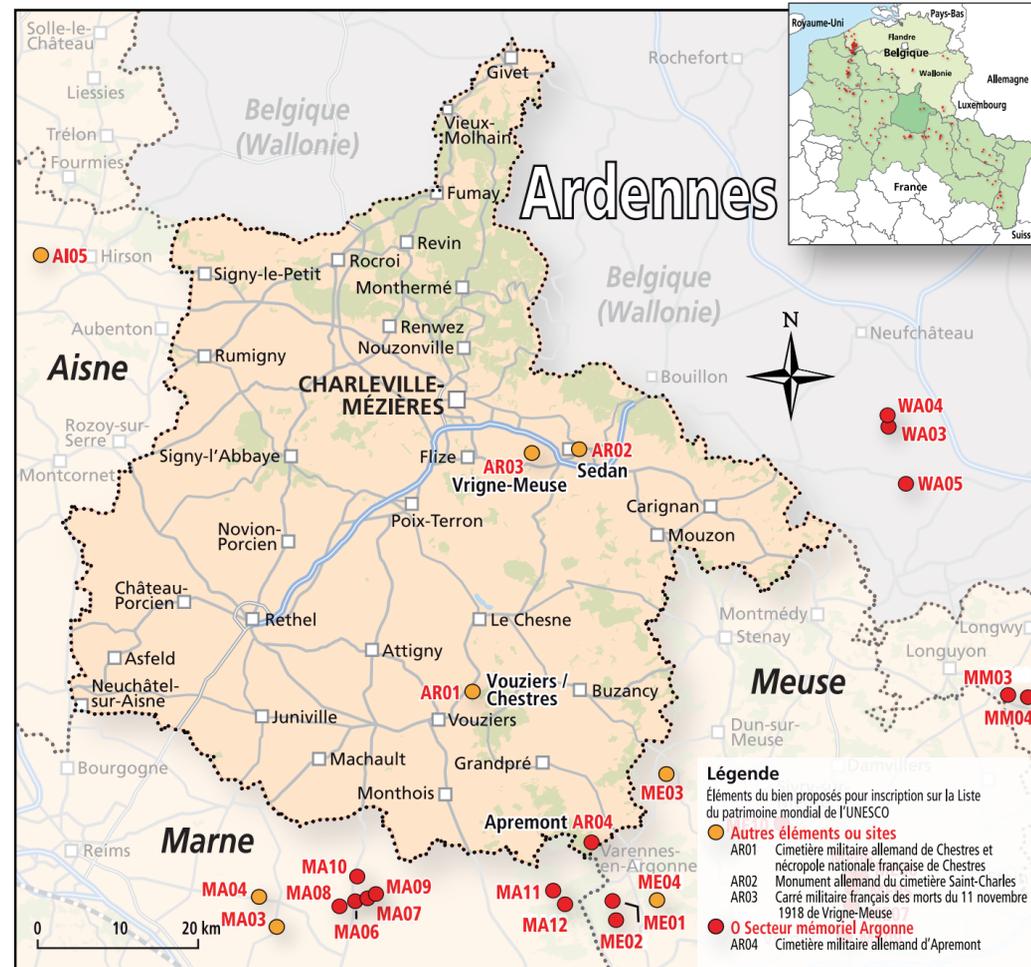


Secteurs mémoriels et sites ardennais proposés



Ce dossier de candidature transnational propose à l'inscription 139 sites répartis en Flandre, en Wallonie et en France. L'association « Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre » porte ce projet de candidature et réunit 13 départements du front.

Le Département des Ardennes est membre de cette association depuis sa création en 2011. Il s'est engagé dans la proposition d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO d'une série de sites funéraires et mémoriels du premier conflit mondial.

Le label patrimoine mondial est attribué par l'UNESCO à des lieux ou des biens possédant une Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE), c'est-à-dire sans équivalents dans le monde et dignes d'intérêt pour l'humanité toute entière. Pour ce dossier, la VUE est fondée sur trois critères : de nouvelles pratiques funéraires individualisant le soldat mort au combat, un mouvement architectural propre à chaque nation et une valeur symbolique forte autour de la réconciliation et la paix.

Dans les Ardennes 4 sites contribuent à cette VUE. Ils montrent la volonté de rendre hommage après la guerre à tous les morts comme l'illustre la nécropole plurinationale de Chestres où reposent tchèques, français, russes, belges, allemands, soldats du Commonwealth et de l'empire colonial français quel que soit leur statut. Cet hommage est aussi rendu à travers un simple carré d'un cimetière civil : Vigne-Meuse. Mais l'occupant allemand le rend aux siens durant le conflit dans de nombreux sites, dont les plus emblématiques sont Sedan (Cimetière Saint Charles) et Apremont.

En effet, après les terribles combats autour de Sedan et de Signy-l'Abbaye lors des derniers jours du mois d'août 1914, le département des Ardennes est totalement occupé. Très tôt, les Ardennais subissent les décisions des occupants, mesures restreignant les libertés et réquisitions massives d'hommes et de matériels pour l'économie de guerre allemande. Charleville devient même un temps la nouvelle capitale du Reich avec l'installation jusqu'en 1916 de l'empereur Guillaume II, tandis que l'état-major et le grand quartier général sont implantés à Mézières. Constituant l'arrière du front de Champagne, les Ardennes deviennent un immense camp retranché. A partir du mois de septembre 1918 débutent les combats de libération qui voient les troupes alliées atteindre les bords de Meuse le 11 novembre 1918, dont les tentatives de franchissement causent les dernières pertes de la guerre à Vigne-Meuse.

Le cimetière militaire allemand de Chestres et la nécropole nationale française de Chestres (Chestres-Vouziers)

Son exceptionnalité réside dans le rôle emblématique de la bataille de Vouziers dans la mémoire de la construction des États tchèque et slovaque. Les pierres sont importées de Tchécoslovaquie pour élever monuments et stèles. Le sculpteur du monument tchécoslovaque de Vouziers est le même que celui de la statue des Légions étrangères à Hořice.

Cet ensemble funéraire témoigne de l'internationalisation du conflit puisque sept nationalités sont présentes : Tchèques, Slovaques, Français, Allemands, Belges, Russes, Britanniques - dont des Ecossais. Des commémorations engendrant une solidarité internationale s'y déroulent, constituant des liens vivants très étroits entre Vouziers et les Républiques tchèque et slovaque. Y reposent des hommes aux statuts différents : sépultures de volontaires, de civils et de déportés du travail belges, de prisonniers russes, de combattants, illustrant la diversité des populations frappées par le conflit tout en les rassemblant au sein d'un espace commun.

Le monument allemand du cimetière Saint-Charles (Sedan)

Ce monument présente une architecture monumentale inédite. Il est représentatif d'une forme nouvelle d'architecture consacrée au souvenir des morts. Exceptionnel par ses dimensions, sa massivité et son matériau avec l'emploi du béton en ce début de guerre, ce monument reflète l'identité germanique. Son implantation à Sedan s'explique par le caractère emblématique de cette ville pour l'Allemagne.

Son état actuel traduit la complexité des relations mémorielles franco-allemandes sur ce territoire. C'est l'un des derniers grands monuments allemands en béton du Front ouest dédié à la mémoire des combattants tombés pour leur patrie.

La présence dans le carré situé à proximité de tombes de civils français morts en captivité au bain de Sedan, souligne le statut des civils sous l'occupation allemande et justifie le regard passé sur le monument en déshérence.

Le carré militaire français des morts du 11 novembre 1918 de Vigne-Meuse

Ce carré est l'unique élément du bien en série représentant le type même du carré militaire communal, type fréquent sur le front. Ce site funéraire et le monument communal, conservent la mémoire des derniers combats du 10 et 11 novembre 1918 et la reconnaissance de la commune.

Ce carré s'inscrit dans un paysage mémoriel car il est implanté à l'emplacement originel des tombes, à proximité immédiate du monument au Signal de l'Épine, érigé par les vétérans de la 163e DI. On y trouve la tombe d'Augustin Trébuchon, dernier mort pour la France. La difficile reconnaissance de la date effective de son décès illustre la mémoire relative liée à ces derniers combats. Ce carré est un lieu majeur des cérémonies nationales et citoyennes.

Le secteur de l'Argonne ardennaise

Entre les départements des Ardennes, de la Marne et de la Meuse, l'Argonne s'ancre dans une région forestière éponyme. Ce massif long de 40 km sur 14 à 20 km de large culmine à 300 mètres. Entamé de ravins profonds, de trouées transversales dominées par d'abrupts versants, seuls passages à travers un manteau forestier compact, il fut l'un des secteurs du front où les combats furent des plus violents. Le département y possède de nombreux vestiges et une nécropole allemande, celle d'Apremont, l'une des plus originales du front.

Le cimetière militaire allemand d'Apremont

L'architecture et l'esthétisme de ce cimetière clairière semi-obscur renvoient à la tradition allemande du cimetière forestier (aménagement paysager, choix des essences...) et en fait un ensemble funéraire unique. Il traduit le respect de la mort individuelle pour tous les combattants, illustrée par la signalisation verticale d'origine et les stèles conservées sur le pourtour ainsi que par son monument.

Ce cimetière est situé sur son site originel, près des camps de 3^e ligne, il en conserve son plan et son architecture paysagère arborée avec ses arbres séculaires.